www.villemoustaussou.fr

VILLEMOUSTAUSSOU

LE MAG

MARS 2015

Retrouvez toute l'actualité de votre commune, dans ce magazine

Sommaire

3 Edito du Maire

4 Arrêt sur Images

5 Environnement

6 Éducation Jeunesse

7 Vie pratique

8 Travaux

9 Tribune

10 État Civil Agenda

11 Focus Associations

12 Affiche Événement

CONTACT **MAIRIE DE VILLEMOUSTAUSSOU**
55, Boulevard de la République 11 620 VILLEMOUSTAUSSOU
Tél : 04.68.47.74.80 - Fax : 04.68.47.74.89
Mail : mairie@villemoustaussou.fr Site : www.villemoustaussou.fr
Directeur de publication : Christian RAYNAUD
Rédaction : Adjoint délégué à la communication
Conception et réalisation : Service communication
Impression à 2100 exemplaires - Groupe ANTOLI -
Crédits photos : Fotolia

Imprimé sur papier PEFC blanchi sans chlore et issu de forêts gérées durablement

Edito

«Le Débat d'Orientation Budgétaire est un moment fort de la vie municipale»

Le Conseil Municipal s'est réuni le 26 février dernier pour une présentation du Débat d'Orientations Budgétaires. Ce moment fort de la vie municipale a permis à Bruno GIACOMEL, adjoint délégué aux Finances, d'exposer les lignes directrices et de débattre sur les décisions budgétaires pour 2015.

La diminution des dotations présage un avenir difficile pour l'ensemble des Collectivités Locales.

Avec lucidité et pragmatisme, nous avons anticipé depuis quelques années ces baisses de dotations, ce qui permet à Villemoustaussou d'avoir des finances saines et d'être mieux armée pour affronter cette conjoncture.

Fidèle à nos engagements, nous avons proposé de ne pas augmenter les taux d'impôts locaux, de maintenir le niveau de services rendus à la population et de poursuivre notre effort de réduction des dépenses courantes de fonctionnement.

Des investissements d'avenir d'environ 1,7 millions d'euros sont prévus pour la jeunesse, pour favoriser le lien social, pour améliorer le cadre de vie et soutenir l'activité économique de notre territoire.

Ensemble, poursuivons notre travail pour l'intérêt général et dans un état d'esprit de solidarité. A ce titre, je vous invite à la journée consacrée aux GESTES QUI SAUVENT le vendredi 27 mars 2015, salle Georges Brassens (voir affiche en dernière de couverture).

Bonne lecture à tous

Christian RAYNAUD
Maire de Villemoustaussou
Vice-Président de Carcassonne-Agglo

Arrêt sur Images

Le Père Noël découvre les jolies **décorations de Noël** réalisées par l'équipe des bénévoles et le service technique.

Mardi 10 février, salle G. Brassens, s'est déroulée la réunion publique d'information sur **le projet de territoire «Mon 2020».**

Remise des médailles du Travail (Mesdames Dardevet, Fabbro et Quintilla), lors de la **cérémonie des voeux au personnel.**

Un public nombreux a participé au traditionnel **goûter de l'Age d'Or.** La troupe de «la cuisine à l'huile» a présenté une comédie musicale de qualité.

De l'Or Vert dans vos poubelles

Tous les jours, vous jetez des déchets qui pourraient alimenter un composteur et profiter à votre jardin. Agissez pour la réduction des déchets au sein de votre commune !

La production d'ordures ménagères par français a doublé en 40 ans et pourtant, chacun de nous peut réduire ses déchets. Des centaines de foyers français se sont lancés dans l'aventure du tri des déchets. **En adoptant des gestes simples au quotidien, ils ont vu leurs poubelles diminuer de 30 % !**

Ainsi les déchets organiques tels que les restes de repas, les épluchures et les végétaux de jardin peuvent être compostés chez soi pour servir ensuite à fertiliser le potager, les plantations, la pelouse ou comme paillage, limitant ainsi le tonnage de déchets à collecter puis à traiter par la collectivité.

Afin d'encourager cette démarche citoyenne pour l'environnement, le Covaldem11 met à disposition des habitants, des composteurs individuels contre une participation de 15€.

Réservez dès aujourd'hui votre composteur !

Contactez le Covaldem 11 au
Tél : 04 68 11 97 00
Mail : accueil@covaldem11.fr
ou téléchargez l'imprimé de demande d'un composteur sur le site www.villemoustaussou.fr/Environnement

7 Conseils pour réussir son compostage

1• Débuter de préférence au printemps ou en été
2• Utiliser des déchets frais
3• Bien mélanger les déchets verts
4• Pas trop de déchets à la fois et pas trop humides
5• Retourner et aérer régulièrement
6• Conserver une certaine humidité
7• Éviter les substances nocives et polluantes

Fermeture temporaire de la déchetterie

Depuis le mois de février, le COVALDEM 11 a entrepris d'importants travaux de rénovation à la déchetterie de Villemoustaussou. **Pour des raisons de sécurité, elle sera fermée du 20 avril au 1er mai 2015**. Vous serez alors invités à vous rendre dans les déchetteries les plus proches :

> Conques sur Orbiel : Du lundi au samedi 9h -12h / 14h - 18h
> Pennautier : Lundi, mercredi et samedi 9h -12h / 14h - 18h - mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h.
> Carcassonne Salvaza : Du lundi au vendredi 8h30 - 12h30 / 13h30 - 18h30 - samedi de 8h30 à 18h30 - dimanche 8h30 - 12h30
> Carcassonne La Fageolle : Du lundi au samedi 9h - 12h / 14h - 18h - le dimanche de 9h à 12h30.

***+ infos** : www.covaldem11.fr / téléphone : 04.68.11.97.00*

ATTENTION : PRIORITÉ

En agglomération, sauf signalisation contraire, la règle de la priorité à droite s'applique. Pour le bien de tous pensez-y, soyez vigilants à chaque carrefour et la sécurité de la circulation sera améliorée.

DÉPENSES

Les dépenses de la commune pour les écoles maternelle et élémentaire

La commune a la charge des école maternelle et primaire publiques, avec des dépenses à caractère obligatoire (la construction des bâtiments, les grosses réparations, l'équipement, l'entretien et le fonctionnement) et d'autres à caractère facultatif (fournitures scolaires, matériel informatique ...)

	MONTANT TOTAL	MONTANT PAR ENFANT
DEPENSES OBLIGATOIRES	181 352 €	964.64 €
DEPENSES FACULTATIVES	29 615 €	157.52 €
TOTAL GENERAL	**210 967 €**	**1 122.16 €**

Dépenses 2014 pour l'école maternelle Los Pitchonets - 188 enfants

	MONTANT TOTAL	MONTANT PAR ENFANT
DEPENSES OBLIGATOIRES	239 655 €	874.65 €
DEPENSES FACULTATIVES	36 848 €	134.48
TOTAL GENERAL	**276 503 €**	**1 009.13 €**

Dépenses 2014 pour l'école élémentaire Léon Blum - 274 enfants

Le coût 2014 inclus les cours d'anglais facultatifs et la piscine non obligatoire.

Les achats informatiques permettent aux enfants de se former aux nouvelles technologies.

En 2013 la commune a investi pour l'acquisition de matériel informatique (15 ordinateurs en élémentaire et 6 tablettes en maternelle) ainsi que pour l'achat d'ordinateurs portables pour les enseignants, de vidéo-projecteur,s d'écrans pour les classes et d'un tableau interactif numérique pour un montant total de 20456€.

Pour l'année scolaire 2014-2015 la municipalité a accordé une dotation de 43 euros par enfant en élémentaire et de 32 euros en maternelle afin que le matériel nécessaire soit fourni.

Aucune fourniture scolaire n'est à acheter par les parents : l'école est gratuite.

Deux nouvelles classes en prévision

Les 11ème et 12ème classes de l'école élémentaire Léon Blum seront construites en remplacement de l'espace modulaire, pour la prochaine rentrée scolaire de septembre 2015.

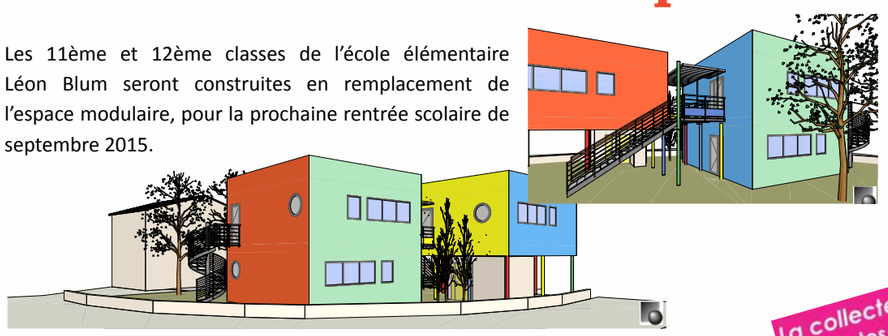

Les TAP au top !

Les TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) pour cette 3ème période ont pris leur rythme de croisière et les enfants sont ravis.

La participation est toujours importante : 68 % pour la maternelle et 58 % pour la primaire

A noter :

Une réunion publique aura lieu le 8 avril 2015 à 18 H salle G. Brassens, afin d'informer les parents sur le déroulement des TAP, en faire un premier bilan et envisager les perspectives.

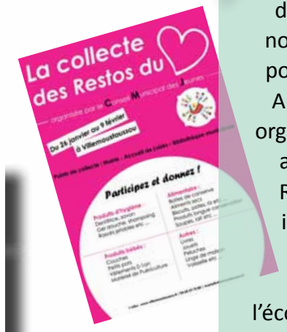

ZOOM sur le C.M.J

Le **C**onseil **M**unicipal des **J**eunes a de nombreux projets pour cette année. Après la collecte organisée en février au bénéfice des Restos du Coeur, ils réfléchissent à l'aménagement de la cour de l'école et participent avec le Centre de Loisirs (CLSH), à la création de l'affiche annonçant la fête des associations du 13 septembre 2015.

Les élections départementales : mode d'emploi

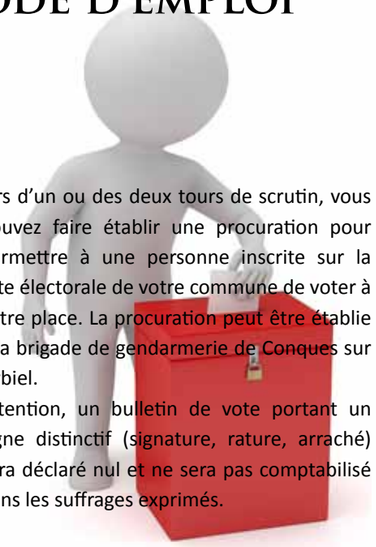

Le renouvellement intégral des Conseils Départementaux aura lieu le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour des élections et en cas de second tour le dimanche 29 mars 2015.

Les nouveautés de ce scrutin

> Les Conseils Généraux et les conseillers généraux sont renommés respectivement Conseils Départementaux et conseillers départementaux

> Les Conseils Départementaux sont renouvelés dans leur ensemble et non plus par moitié en deux séries, tous les six ans.

> Les conseillers départementaux sont désormais élus au scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours : deux conseillers départementaux de sexe différent formant un binôme sont élus dans chaque canton au scrutin majoritaire à deux tours.

> Le département de l'Aude comprend 19 cantons. Villemoustaussou est depuis le 1er janvier 2015, chef lieu d'un nouveau canton nommé «Canton de Villemoustaussou». Ce canton comprend 22 communes pour un total de 15 254 habitants.

Présentation de la carte d'identité

Attention la présentation d'un titre d'identité avec photo est obligatoire (carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport, carte vitale avec photo...)

Vote par procuration

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie à la brigade de gendarmerie de Conques sur Orbiel.

Attention, un bulletin de vote portant un signe distinctif (signature, rature, arraché) sera déclaré nul et ne sera pas comptabilisé dans les suffrages exprimés.

Pour plus d'informations : http://www.interieur.gouv.fr/ Rubrique Élections

RÉGLEMENTATION

Détecteurs de fumée

Tous les lieux d'habitation (appartement, maison) devront être équipés d'au minimum un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015.

Le propriétaire doit fournir et installer un détecteur de fumée dans son logement s'il occupe ce logement, ou en cas de mise en location.

Le locataire ou le propriétaire qui occupe son logement doit déclarer à son assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie que le logement est équipé d'un détecteur de fumée.

Cette notification est faite par la remise d'une attestation.

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires se dérouleront du 1er avril 2015 au 31 mai 2015

Pour inscrire votre enfant à l'école, retirez le formulaire d'inscription à l'accueil de la mairie ou téléchargez-le sur le site internet de la commune *www.villemoustaussou.fr/vie citoyenne/école*

Une fois complété, déposez le formulaire à l'accueil de la mairie accompagné des justificatifs suivants (attention tout dossier incomplet sera refusé) :

> Le livret de famille

> Un justificatif de domicile

> Le carnet de vaccination

> Si les parents sont séparés : le dernier jugement du tribunal

> Si l'enfant était scolarisé dans une autre commune : le certificat de radiation

Sont concernés :

> **Les enfants nés en 2012 qui auront 3 ans au plus tard le 31/12/2015** qui feront leur rentrée en petite section en école maternelle

> **Les enfants nés en 2009** qui feront leur rentrée au Cours Préparatoire en école élémentaire.

Madame MILLA, Directrice de l'école maternelle, accueillera les familles sans rendez-vous pour la prise de contact de 8h40 à 11h55 et de 13h55 à 15h55 les mardis 19 mai, 26 mai et 2 juin.

UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

25 ensembles, pour un total de 75 panneaux directionnels ont été implantés dans la commune afin d'améliorer la visibilité et d'offrir une meilleure signalétique plus moderne et novatrice.

IMPLANTATION DE SERRES MUNICIPALES

Des serres ont été construites par les services techniques dans l'enceinte des ateliers municipaux, pour la production de végétaux à moindre coût et préparer au mieux les plantations printanières.

RÉFECTION DU COEUR DE VILLE

Faisant suite à la réfection déjà terminée, de la rue des Tonneliers et de la rue Voltaire, il est actuellement procédé, dans le cadre du programme annuel de voiries, à la rénovation des rues de la Mairie, de la rue Tranquille, de la rue de l'Église, de la rue Barbès, de la rue de la Liberté, ainsi que des impasses du boulevard de la République. Les travaux sont réalisés par l'entreprise Cayrol TP.
Les rues Émile Brunet, Maurice Ravel et du Château seront prochainement rénovées.

NOUVEL ARRIBUS AVENUE DE GRAZAILLES

Depuis le 6 janvier les utilisateurs des transports en commun apprécient le nouvel abribus installé avenue de Grazailles, par les services techniques de la commune. L'entreprise Cayrol TP a réalisé les aménagements de voirie. Signaux Girod avait la charge des marquages au sol.

Les élus « Villemoustaussou, le choix du bon sens » communiquent :

Concrètement, nous sommes intervenus sur plusieurs sujets, notamment :

- La mise en sécurité du chemin du Rec de la Pialo, par rapport à un chien très agressif qui effrayait les passants. Devant l'inertie du propriétaire, la municipalité a donc pris en charge le renfort de la clôture et le problème est résolu.
- La mise en place d'un service d'encombrant gratuit pour toutes les personnes âgées, handicapées ou sans moyen de locomotion. Malheureusement, nous nous sommes heurtés à une fin de non-recevoir.

– Pour l'école, nous avons insisté sur le manque flagrant de toilettes et sur l'aménagement des locaux qui ne sont pas toujours très fonctionnels pour les enfants, par exemple, une classe de CP qui se trouve à l'étage. Sur ce dernier point, comme la mairie ne peut intervenir directement, nous avons demandé à envoyer à l'académie, une motion du Conseil Municipal, aucune réponse à ce jour.

– Par ailleurs nous déplorons que des économies de structure que nous ne cessons de recommander à chaque occasion, ne soient pas entendues.

– Nos espoirs (signalés au cours du dernier « Mag ») de voir un peu plus de réalisme dans la gestion des deniers publics se sont vite évanouis ....

– La majorité socialiste fait comme s'il n'y avait pas de crise et continue à voter des dépenses non prioritaires par les temps qui courent !

– En effet, les dépenses de rénovation de la Mairie sont maintenues et il est voté une rallonge de 100 000 euros.

– Par suite, la Majorité s'est engagée dans la réalisation « d'un plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles « (PAPPH) à acquérir du matériel pour un montant TTC de 216 000 euros.

– En attendant l'entretien des routes et chemins communaux les plus délabrés est remis aux calendes grecques et les frais de fonctionnement resteront aussi lourds !

– Que faudra t'-il pour qu'un jour le bon sens et l'intérêt général soient reconnus ?

Certainement pas en cumulant les mandats !

Le groupe minoritaire

Les élus « Villemoustaussou avec Vous » communiquent :

Cela fait déjà un an que les Villemachoises et Villemachois nous ont confié par une très large majorité la gestion de la commune. C'est donc un groupe de femmes et d'hommes, de toutes sensibilités et sans exclusive, qui met en œuvre un programme clairement énoncé lors de la campagne des dernières élections municipales.

La complexité et la diversité des projets proposés nous imposent d'établir des priorités dans nos actions compte tenu des contraintes budgétaires et de notre souci d'obtenir des subventions nécessaires à leur financement.

Vous avez pu remarquer qu'en matière de voirie la priorité a été donnée à la rénovation du cœur du village et notamment les rues et ruelles avant d'engager, dans de nouvelles étapes, la réfection des places intérieures et la totale réhabilitation de la promenade.

Notre prochaine réalisation sera l'agrandissement de l'Hôtel de Ville afin de donner au personnel de meilleures conditions de travail et permettre l'accueil de nos concitoyens dans des locaux mieux adaptés; ce projet a été retardé par notre volonté de réduire au maximum le coût de cet investissement en révisant à la baisse la proposition initiale.

Nous avons conscience des difficultés conjoncturelles liées à la crise et nous gardons l'espoir que le groupe minoritaire au conseil municipal nous accompagne dans notre quête de subventions auprès des collectivités territoriales, ce qui, hélas, n'a pas toujours été le cas. Lors du dernier Conseil Municipal du 18 décembre 2014, le groupe minoritaire a voté contre une demande de subvention pour l'acquisition de matériel de nettoyage. Vous pouvez à travers cet exemple vous faire une petite idée sur l'indigence et l'attitude systématique du groupe d'opposition.

Continuons notre action pour Villemoustaussou.

Notre rôle n'est pas de disserter sur l'usage du bon sens mais de veiller, comme nous le faisons, à son application quotidienne .

Le groupe majoritaire

Etat civil

(Période du 28 septembre 2014 au 1er mars 2015)

Ils nous ont rejoints

MARQUES Léo le 28 septembre 2014
GIRODO Maxence le 5 octobre 2014
LAMBERT Cattleya le 22 octobre 2014
CARBOU Antoine le 29 octobre 2014
INYENKOLIOKOA GALANTUS Issa le 21 nov. 2014
LEFÈVRE CAPRONNIER Octavie le 24 nov. 2014
BENET Arthur le 27 novembre 2014
REVEL Hugo le 15 décembre 2014
DUCRUC Noah le 17 décembre 2014
GÉRARD Hugo le 18 décembre 2014

Tous nos voeux de bonheur aux heureux parents !

LABERIE Loréano le 18 décembre 2014
LABERIE Lorenzo le 18 décembre 2014
RIGAIL Tristan le 31 décembre 2014
PEREZ Emilie le 9 janvier 2015
CABANÈS DELONCA Alicia le 10 janvier 2015
IZEM Firdaws-Kawtar le 20 janvier 2015
BARTHOLET Jules le 21 janvier 2015
SIMON Lucien le 24 janvier 2015
DURAND MIGAUD Lily-Rose le 26 janvier 2015
METARD Kaïs le 17 février 2015

Ils nous ont quittés

PAOLPI Jean Paul ..... le 8 octobre 2014
FONSES Jean-Pierre..... le 12 octobre 2014
BLANCHÉ Georges..... le 28 octobre 2014
BARAILLÉ Jean-Pierre..... le 18 novembre 2014
GUILHEM Louis..... le 19 novembre 2014
GEA Gonzalo..... le 30 novembre 2014
BOUAKAZ Karim..... le 24 décembre 2014
YUS Laura..... le 9 décembre 2014
IBANEZ Jean..... le 10 janvier 2015
BAPT André..... le 18 janvier 2015
RIMBAUD Guy..... le 17 février 2015

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles éprouvées.

Ils se sont mariés

DELORD Stella & BAUTRAIT Yannis le 25 octobre 2014
ALBANESE Muriel & CHAOUI Ahmed le 22 novembre 2014
BRENNAN Michaela & PIRON Grégory le 10 janvier 2015

Tous nos voeux de bonheur aux amoureux !

AGENDA

L'opération brioche est de retour

Du 30 mars au 5 avril 2015

Des bénévoles se mobilisent au profit de l'AFDAIM (Association d'aide aux Personnes Handicapées Mentales) et vous rendront visite, pour vous proposer d'acheter la traditionnelle brioche au prix de 6€. Participez à l'élan de solidarité de cette soixantième édition, tout en vous régalant !

> Pour faire partie des bénévoles, renseignez-vous auprès de la mairie.

DUATHLON de CARCASSONNE

Le Triathlon Club de Carcassonne organise le **dimanche 5 avril 2015** le Duathlon de Carcassonne (course à pied / vélo / course à pied). Cette manifestation sera le support de la demi finale Sud du Championnat de France de Duathlon Seniors Masculins et Féminines. Le départ sera donné au Conseil Général de l'Aude. **La partie vélo empruntera la Route de Villemoustaussou (D49) et la Rocade D249**. Le parcours est composé de plusieurs boucles, sur un circuit fermé à la circulation de 9h à 11h45 et de 14h à 16h30.

>> 9h : Départ de la Demi-finale D2 femmes / 10h45 : Départ de la Demi-finale D3 hommes

>> 14h : Départ du Duathlon S

+ Infos et inscriptions sur www.triathlondecarca.com

Focus Association

Le Foyer Culture et Loisirs

Le Foyer Culture et Loisirs de Villemoustaussou, créé en 1980 par Georges BARTHAS est une association qui fait désormais partie du patrimoine local.

A cette époque, les activités étaient tournées vers la bibliothèque, la radio, le ciné-club, le dessin pour enfants, la philatélie ou les échecs.

Depuis, les nouvelles technologies ont permis le développement de l'informatique au côté de la randonnée pédestre, du scrabble, du tarot et de l'atelier peinture et dessin.

L'atelier peinture

Sous la houlette de Robert CASTEX, une quinzaine de fidèles artistes échange librement sur les techniques picturales. Ils partagent leur savoir-faire autour d'aquarelles, portraits, natures mortes et autres tableaux pointillistes.

Tous ces talents s'exposent au regard du public une fois l'an, salle G. Brassens.

L'atelier peinture ouvre ses portes les mercredis et samedis de 14h à 17h à la Maison des Associations

Plein air

Vous pouvez aussi découvrir les magnifiques paysages du Carcassonnais grâce aux balades pédestres proposées par Jean-Louis DABIRAND.

Les rendez-vous sont fixés tous les mardis à 13h45 au parking du Stade Jean Barthe.

Informatique

Afin de se perfectionner et d'acquérir une bonne maîtrise de l'outil informatique et de ses logiciels, des cours sont proposés ***les lundis de 17h à 19h par Gil EVALDRE, les mardis de 10h à 12h par Jacques PARMENTIER, les mercredis de 14h à 16h par Alain THIRY et Jacques PARMENTIER, les jeudis de 10h à 12h par Alain THIRY.***

Vidéo

Utiliser une caméra, filmer ses souvenirs de vacances est une chose. Mais monter son propre film en est une autre. Pour ***tout savoir sur ces techniques vidéo, Christian SANCHEZ vous accueille tous les jeudis de 14h à 16h.***

Scrabble

Michèle THIRY vous attend ***les jeudis de 14h à 16h à la Maison des Associations pour jouer au Scrabble. Un grand concours inter-régional aura lieu les 14 et 15 mars 2015, salle du petit foyer.***

Tarot

Venez jouer au tarot entre amis, avec Jean-claude SAINT SAUVEUR **à la Maison des Associations les mercredis de 17h à 19h.**

Pour toutes informations complémentaires
Téléphone : 04.68.47.18.98
Email : fclval1@free.fr
Site : http//fclval1.free.fr

Les artistes en pleine création

Vendredi **27** mars

17h30

à Villemoustaussou

Salle G. Brassens

La mairie de Villemoustaussou
et la Croix Rouge vous invitent

Participez à la journée

Les gestes qui sauvent

PRÉVENIR GUERIR
MALAISE CARDIAQUE
VIE
DÉFIBRILATEUR
VIE
RISQUES
DÉFIBRILATEUR
SECOURS
INFARCTUS
MALAISE CARDIAQUE

ATELIERS DE PRÉVENTION - INITIATION
DÉMONSTRATIONS - CONFÉRENCE

Entrée libre et gratuite + infos sur le site www.villemoustaussou.fr / 04.68.47.74.80